

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 07 MARS 2024

Délibération n° 2024-03-05

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de la convocation : 01/03/2024
En exercice	29	Date de l'affichage : 01/03/2024
Qui ont pris part à la délibération	28	

Présents : Éva BELIN ; Pierre PASQUIER ; Nadine DURU ; Frédéric LAHARIE ; Catherine VICENTE-PAUCHON ; François TRAMASSET ; Sandrine COELHO ; Serge ARLA ; Miguel FORTE ; Cyril DURU ; Vincent POURREZ ; Christian BURGARD ; Sonia DYLBAITYS ; Alain CALIOT ; Delphine OUVRANS ; Jean-Pierre LABADIE ; Bertrand LEIRIS ; David PEIRRIARD ; Maya VALLART ; Jean-Yves PLUMET.

Absents excusés :

Jérôme NOBLE donne procuration à Serge ARLA en date du 04/03/2024
Christine VICENTE donne procuration à Catherine VICENTE-PAUCHON en date du 04/03/2024
Cindy ESPLAN donne procuration à Nadine DURU en date du 06/03/2024
Senay OZTURK donne procuration à Pierre PASQUIER en date du 04/03/2024
Vincent BAUDONNE donne procuration à Miguel FORTE en date du 06/03/2024
Mylène LARRIEU donne procuration à Maya VALLART en date du 02/03/2024
Christel EYHERAMOUNO donne procuration à David PERRIARD en date du 04/03/2024
Carine REY donne procuration à Frédéric LAHARIE en date du 07/03/2024

Absents :

Davy CAMY

Secrétaire de séance : Catherine VICENTE-PAUCHON

Objet : Modification de la Commission d'Appel d'Offres

Vu le Code Général des collectivités Territoriales (articles L1411-5, L1414-1 à L1414-4, L2121-21, D141-3 à D1411-5),

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-07-11 du Conseil Municipal du 23 juillet 2020,



Vu l'arrêté municipal AG-A-2022-10 du 19 décembre 2022 portant retrait de délégation de fonctions à Madame Caroline GUÉRAUD, 4^{ème} adjointe au Maire, et la délibération n° 2023-01-06 du Conseil Municipal du 05 janvier 2023 décidant de ne pas maintenir Madame Caroline GUÉRAUD dans ses fonctions d'adjointe,

Vu la délibération n° 2023-01-11 du Conseil Municipal du 19 janvier 2023 portant sur l'élection à bulletin secret de Madame Christine VICENTE, 4^{ème} adjointe au Maire et la modification de constitution du tableau du conseil municipal,

Vu l'arrêté municipal AG-A-2023-01 du 10 mars 2023 portant délégation de fonction à Madame Christine VICENTE, 4^{ème} adjointe au Maire,

Considérant qu'il y a lieu de régulariser la composition des membres de la commission d'appel d'offres,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'arrêter la nouvelle composition de cette commission en substituant Madame Caroline GUÉRAUD par Madame Christine VICENTE, en qualité de membre titulaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour et 1 abstention (Jean-Yves PLUMET),

DÉCIDE

ARTICLE 1. La composition de la Commission d'Appel d'offres à caractère permanent est arrêtée de la façon suivante :

<u>Membres titulaires</u>
1 – Pierre PASQUIER
2 – François TRAMASSET
3 – Frédéric LAHARIE
4 – Christine VICENTE
5 – Alain CALIOT

<u>Membres suppléants</u>
1 – Nadine DURU
2 – Sonia DYLBAITYS
3 – Christian BURGARD
4 – Vincent BAUDONNE
5 – Delphine OUVRANS

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le 11/03/2024

ID : 040-214002099-20240307-DELIB2024_03_05-DE



ARTICLE 2. Mme le Maire est chargée du contrôle et du suivi de cette convention.

ARTICLE 3. La présente délibération abroge et remplace la délibération n° 2020-07-11 du 23 juillet 2020.

ARTICLE 4. La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

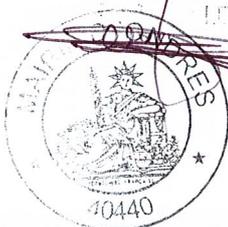
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

(Sceau)

Pour extrait conforme,
Le 08 mars 2024,
Le Maire,



PAR DELEGATION DE MADAME LE MAIRE
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES



Acte rendu exécutoire le 11 / 03 / 2024
- après télétransmission électronique le 11 / 03 / 2024
- et mise en ligne sur le site de la commune le 11 / 03 / 2024